

Défenseurs et militants politiques sous surveillance

Copenhague-Genève-Paris, le 16 avril 2009. Le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) s'inquiètent vivement des actes répétés de harcèlement et d'intimidations à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme et des militants politiques d'opposition en Tunisie.

Ainsi, le lundi 13 avril 2009, l'accès au domicile de **M. Khémaïs Chammari**, membre co-fondateur de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme (FEMDH) et ancien député, a été bloqué sans motif valable par une dizaine de policiers en civil en faction. Pendant plus d'une heure, M. Chammari a tenté, en vain, de connaître les raisons de l'interdiction musclée faite à l'un de ses invités, **M. Lotfi Hajji**, président du Syndicat des journalistes, d'entrer chez lui.

M. Khémaïs Chammari fait depuis plusieurs jours l'objet d'une étroite surveillance de la part de la police. Deux jours avant M. Hajji, **Mme Radhia Nasraoui**, présidente de l'Association tunisienne de lutte contre la torture (ATLT), avait ainsi également été empêchée de lui rendre visite. Las de ces actes de harcèlement répétés, une plainte a été déposée le lundi 13 avril par M. Chammari, plainte qui a été enregistrée par l'adjoint au Procureur de la République à Tunis.

La surveillance étroite des faits et gestes des défenseurs des droits de l'Homme et des militants politiques d'opposition en Tunisie est une pratique habituelle. Elle semble toutefois se généraliser depuis quelques semaines et alors que la campagne électorale est officiellement lancée. Non seulement la police continue d'encercler et régulièrement d'empêcher l'accès aux locaux d'organisations de défense des droits de l'Homme, mais elle est également de plus en plus présente autour des habitations privées des défenseurs et des militants. Ainsi la maison de M. Ayachi Hammami, secrétaire général de la section de Tunis de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH), est sous surveillance constante tout comme celle de M. Ali Ben Salem, président de la section de Bizerte de la LTDH, celle de M. Messaoud Romdhani, président de la section de Kairouan et président du Comité national de soutien aux habitants du bassin minier ou celle de Me Radhia Nasraoui et de son époux, M. Hamma Hammami, porte-parole du Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT), ainsi que celles de plusieurs membres du Conseil national pour les libertés en Tunisie - CNLT (notamment Mme Sihem Bensedrine et M. Omar Mestiri) et du Collectif du 18 octobre pour les droits et libertés en Tunisie.

Le REMDH, la FIDH et l'OMCT s'indignent contre la multiplication de ces actes d'intimidation à l'encontre de militants et défenseurs des droits de l'Homme par les autorités tunisiennes, qui semblent vouloir strictement contrôler voire empêcher toute réunion d'activistes susceptibles de s'organiser afin de promouvoir les valeurs démocratiques dans le pays. Ils appellent les autorités tunisiennes à mettre un terme à tout acte de harcèlement à leur encontre et à respecter leurs engagements internationaux en matière de droits de l'Homme.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

REMDH: Marc Degli Esposti: +45-32 64 17 16

FIDH: Gael Grilhot/Karine Appy: + 33 1 43 55 25 18

OMCT: Alexandra Kossin: + 41 22 809 49 39

L'OMCT a son siège à Genève, en Suisse. Elle coordonne le réseau SOS-Torture composé de 282 organisations régionales et internationales dans 93 pays sur cinq continents.

Contact : omct@omct.org